



# CONGRÈS NATIONAL MONTPELLIER 2022



## Thème 3

[theme3@snes.edu](mailto:theme3@snes.edu)

### Consignes à respecter pour les remontées des congrès académiques

- ✓ **Aucune modification dans les deux premières colonnes (les numéros et le texte initial)**
- ✓ Tous les amendements académiques doivent apparaître dans la dernière colonne. **S'il n'y a aucune modification sur le paragraphe, la case doit rester vide !**
- ✓ **Les ajouts par rapport au texte initial seront identifiés par du gras + italique : ajout**
- ✓ **Les suppressions par rapport au texte initial seront identifiées par un barré simple sans gras, sans italique : suppression**
- ✓ Aucune couleur ne sera prise en compte dans les remontées académiques
- ✓ Aucun commentaire, suivi de modifications, note de bas de page, surlignage etc. ne devra être ajouté au document
- ✓ Toujours commencer un amendement par un verbe d'action : ajouter, supprimer, remplacer, etc.
- ✓ Utiliser le raccourci § pour éviter de saisir « paragraphe » à chaque fois, cela permet de gagner de la place.
- ✓ Réduire le nombre de caractères autant que faire se peut : il est inutile de recopier tout un paragraphe pour un ou deux mots. Donc utiliser les (...) pour dire qu'on est plus au début du § et qu'on a coupé. Pour dire que le § continue après la modification, merci d'utiliser le ...
- ✓ Pour la féminisation, merci d'adopter le -e (pour les publications nationales papier finales, nous remplacerons par le point médian moins facilement accessible au clavier).
- ✓ Merci d'ajouter **devant votre amendement** en 3<sup>ème</sup> colonne, les 3 lettres de votre académie en majuscule à *la place des LIL*. Cela facilitera le travail de compilation de nos salariées.

# Thème 3 - Pour une société juste et solidaire

Rapporteur-es : Magali Espinasse, Marylène Cahouet, Hervé Le Fiblec, Hervé Moreau

Rapporteur.es académiques : Eric Duflos, Agnès Huret, Laetitia Logeon, Thierry Quéту

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème 3 : Pour une société juste et solidaire	
002	Introduction : Un syndicalisme à l'écoute des questions de société	
003	Syndicat de transformation sociale, le SNES-FSU se donne les leviers pour agir dans une dynamique de progrès social. Il revendique et promeut une société dans laquelle égalité, justice, solidarité et responsabilité vont de pair. Une société qui ne se préoccuperait pas de justice, des libertés, des stratégies écologiques en dehors de son territoire se mettrait en danger. La Covid en a donné une preuve manifeste.	LIL - supprimer: <del>et responsabilité</del>
004	Pour le syndicat, il y a nécessité à voir plus loin que son strict périmètre. Le thème 3 traite de questions de fond qui ont toute leur place dans le champ d'action du SNES-FSU : ses projets pour l'Ecole et les Services Publics ne peuvent prendre corps que dans une société différente, juste et solidaire. Les gouvernements successifs ont mis à mal les solidarités et les libertés, en agissant à l'encontre des intérêts du plus grand nombre, par des réformes sur les retraites, la fiscalité, la sécurité sociale, en restreignant les libertés publiques. Le SNES-FSU a des propositions et des revendications à faire valoir et à approfondir. Ce thème 3 est à l'image de sa conception d'un syndicalisme dynamique, ouvert et créatif, à l'écoute des questions de société.	LIL - ajouter: Les gouvernements successifs, <b><i>s'inscrivant dans la logique néo-libérale de l'UE</i></b> ont mis à mal les solidarités et les libertés, en agissant  ajouter: Ce thème 3 est à l'image de sa conception d'un syndicalisme dynamique, ouvert et créatif, <b><i>centré sur les préoccupations du monde du travail mais aussi</i></b> à l'écoute des questions de société.
005		
006	Fiche 1 – Fiscalité et justice sociale	
007	1.1 Pour un système fiscal juste	
008	Le système fiscal constitue un des piliers pour financer les dépenses publiques et assurer la redistribution des richesses.	LIL - ajouter: <b><i>et le financement des services publics.</i></b>
009	Au fil des années, le système est devenu inégalitaire et les grandes fortunes se sont considérablement enrichies. La fin de l'ISF, la baisse de l'impôt sur les sociétés, la plupart des niches fiscales et les régimes dérogatoires remettent en question le principe d'égalité devant l'impôt. Les impôts indirects pèsent lourdement sur les plus faibles revenus.	LIL - remplacer : <del>est devenu</del> <b><i>a été rendu</i></b>
010	Fraudes et évasion fiscale perdurent. La taxe GAFAM française est dérisoire face aux bénéfiques records des géants du numérique.	LIL - remplacer: GAFAM
011	Les inégalités flagrantes provoquent le rejet de l'impôt : quelle campagne mener pour	LIL -

	sensibiliser nos collègues et l'opinion sur le rôle de l'impôt pour les solidarités ? Des mesures sont à revendiquer en faveur d'une politique sociale juste : améliorer le rendement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, renforcer sa progressivité, mettre fin aux cadeaux fiscaux aux plus riches et au capital, lutter contre les paradis fiscaux. L'impôt sur les successions, symbolique de la priorité accordée au patrimoine, est à l'ordre du jour : quelle réforme envisager ?	remplacer: <del>provoquent</del> <b>contribuent au</b>  ajouter: <b>Le SNES FSU mènera une campagne d'information sur le rôle et l'utilité de l'impôt ,contribution au bien commun, aux services publics qui participent de la correction des inégalités. La question n'est pas tant le rôle de l'impôt pour les solidarités que son usage et sa répartition.</b>
012		
013	1.2 Services Publics	
014	La réforme globale de la fiscalité ne peut s'effectuer qu'avec le développement des Services Publics, le recrutement de personnels, des moyens juridiques et plus de démocratie. Les Services publics assurent la double fonction de contribution à la production des richesses et de redistribution. Ils ont aussi à jouer un rôle déterminant dans la protection de l'environnement. Mais les agents connaissent une crise profonde qui ne leur permet pas de remplir leurs missions. Le SNES et la FSU doivent jouer un rôle majeur pour la défense et la valorisation des Services Publics.	LIL -  remplacer: <del>Mais les agents connaissent une crise profonde</del> <b>Les différentes crises et les politiques menées de dévalorisation du Service Public ont touché de plein fouet leurs agents, ce</b> qui ne leur permet pas de remplir leurs missions.
015		
016	1.3. La crise du logement	
017	Elle s'est accentuée, avec des répercussions catastrophiques, notamment sur les élèves et leur famille, pendant la pandémie. Le mal-logement n'épargne pas les fonctionnaires et notamment les collègues en début de carrière. Les politiques actuelles renforcent financiarisation du logement social et inégalités sociales.	
018	Une réforme globale est nécessaire au niveau du budget et des politiques urbaines en faveur des habitants et du climat. Comment garantir le droit au logement pour toutes les catégories de population ? Le SNES-FSU lutte sur ces questions avec d'autres forces syndicales et des associations. Comment faire de cette question un sujet revendicatif mieux partagé ?	
019		
020	Fiche 2 – Défendre et reconquérir la Sécurité sociale	
021	2.1. Un financement et une gouvernance à reconquérir	
022	Alors que la Sécu a fait la preuve de son efficacité durant la crise sanitaire, elle est plus que jamais menacée. Le gouvernement a fait le choix, via la CADES, de faire rembourser une partie de la dette née des dépenses supplémentaires liées au Covid en puisant dans les ressources de la Sécurité sociale. Le SNES, avec la FSU, dénonce ce choix et confirme ses mandats pour la gestion démocratique et le financement de la Sécu. Les cotisations sociales doivent redevenir une ressource dominante et légitime avec un élargissement de l'assiette de prélèvement pour financer des droits universalisés. Le SNES avec la FSU dénonce la création de la 5 <sup>ème</sup> branche dans un contexte d'étatisation de la sécu (gestion par la Caisse Nationale de Solidarité pour	LIL - remplacer: <del>Alors que la Sécu a fait la preuve de son efficacité durant la crise sanitaire, elle est plus que jamais menacée.</del> <b>La Sécurité Sociale, gagnée après de longues luttes, a toujours fait preuve de son efficacité et la crise sanitaire a remis en avant son rôle protecteur et son importance.</b>

	l'autonomie, établissement public, créé en 2005 et financement par la CSG). Quelle mobilisation envisager pour que la CSG sur les revenus du travail soit requalifiée en cotisation ? Comment mobiliser contre les risques récurrents de fusion des budgets de l'Etat et de la Sécu ?	ajouter avant la 1ere question : <b>Le SNES FSU demande que la CSG sur les revenus du travail soit transformée en cotisation sociale. Ne resterait alors de la CSG que la contribution sociale sur les revenus financiers, du patrimoine et du jeu, dont le taux doit évoluer à la hausse et l'assiette être élargie aux personnes morales. Il ne doit plus y avoir à terme de CSG sur les revenus de remplacement (retraites, indemnités de chômage ...)</b>
023		
024	2.2. Politiques sociales	
025	La crise sanitaire a accentué la pauvreté et démontré qu'une part importante de la population y est exposée. Santé, perte d'autonomie, logement, retraite, famille, chômage... les besoins sont immenses : autant de terrains de lutte pour le SNES et la FSU au sein de convergences nécessaires.	
026	Avec la FSU, le SNES doit mobiliser pour que la protection sociale des jeunes, des précaires, des privé-es d'emploi et des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie soit très significativement renforcée, au-delà de la nécessaire revalorisation des minima sociaux et de l'abandon de la réforme actuelle de l'assurance chômage.	
027	Une politique familiale ambitieuse doit bénéficier à tous les ménages dès le 1 <sup>er</sup> enfant, ce qui implique notamment de développer le service public de la petite enfance.	
028	Quels doivent être les principes et les modalités de mise en oeuvre d'un revenu décent garanti, distinct d'un revenu universel versé sans conditions de ressources ? Quelle articulation avec l'allocation d'autonomie pour tous les jeunes ? Quelle construction pour le Service public de la perte d'autonomie ?	<p>LIL - ajouter: <b>Il faut absolument distinguer un droit au revenu, étendu aux 18-24 ans, revalorisé et sans aucune contrepartie, et un droit à l'insertion professionnelle, accompagné par l'État et les collectivités. Le contrat d'engagement Jeune pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas de formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable est l'exemple d'un dispositif trop restreint, qui entraînent des effets délétères. Pour bénéficier de ces 500€ par mois, de nombreux jeunes en formation professionnelle démissionnent. Les dispositifs doivent prendre en charge tous les jeunes.</b></p> <p><b>Le scandale des EPHAD ORPEA démontre encore que la prise en charge par le privé est coûteuse et ne garantit pas la qualité et l'égalité de traitement du service rendu. Seul le Service public peut s'inscrire hors des logiques marchandes pour protéger, améliorer le bien-être de la population.</b></p> <p><b>Pour la perte d'autonomie, le service public de l'autonomie avec des personnels statutaires plus nombreux et mieux qualifiés qui aient des conditions de travail améliorés est la réponse la plus efficace pour une prise en charge à 100% dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité sociale. La prise en charge de la perte d'autonomie, que ce soit au domicile ou en</b></p>

		<i>établissement, doit être du ressort de la solidarité nationale et assurée par la sécurité sociale en intégrant « le droit à l'autonomie » dans la branche maladie de la sécurité sociale.</i>
029		
030	Fiche 3 – Politique de santé	LIL -remplacer: Politiques de santé <b>et de prévention</b>
031	La crise sanitaire a fait éclater au grand jour les carences du système public de santé soumis à des décennies d'austérité et de politiques néolibérales. Avec la FSU, et dans le prolongement de ses mandats de Rennes, le SNES porte un ensemble de revendications pour un véritable droit à la santé pour tou-tes qu'il faut mieux faire connaître et porter.	LIL - ajouter après: décennies d'austérité et de politiques néolibérales, <b>déclinées avec zèle par les gouvernements français successifs appuyés par des groupes de pression et les institutions européennes, et enjoignant la France de réduire ses dépenses de santé.</b>
032		
033	3.1 Refonder le service public de la santé	
034	La dégradation importante du système de santé durant les deux derniers mandats présidentiels (augmentation du reste à charge, extension des déserts médicaux...) nécessite d'approfondir notre réflexion et de préciser nos revendications. Comment organiser le système de santé pour mieux articuler médecine de ville et hôpital public, assurer un égal accès sur tout le territoire à des soins spécialisés de haut niveau ? Il est nécessaire de réduire voire de supprimer la part du privé et du lucratif dans l'hospitalier et les EHPAD, de supprimer les dépassements d'honoraires et de développer une médecine préventive. En outre il faut sauver la psychiatrie qui est le parent pauvre de la médecine.	LIL -  ajouter: <b>Il faut remettre en cause la liberté absolue d'installation des médecins, de manière à assurer la péréquation des moyens en fonction des besoins sur l'ensemble du territoire, ainsi que la politique du numerus clausus.</b>  avant dernière phrase ajouter à la fin : <b>y compris les personnes en situation de handicap</b> remplacer la dernière phrase: <del>En outre il faut sauver la psychiatrie qui est le parent pauvre de la médecine.</del> <b>La psychiatrie est victime depuis 20 ans des politiques néo-libérales. Il faut reconstruire en psychiatrie un service public fort avec la réouverture massive de lits, la création de postes à l'hôpital et en CMP à hauteur des besoins.</b>  ajouter: <b>Le délitement de la filière de soins psychopathologique et psychiatrique a été mise en lumière avec les conséquences de la crise du covid. Le Gouvernement au lieu de renforcer le service public a fait le choix du libéral mettant gravement en cause les possibilités d'accès aux psychologues et la reconnaissance de leur qualification. Les mesures prises ces deux dernières années vont dans le sens d'une assimilation de tous les psychologues à des personnels de santé, quel que soit leur champ d'exercice. Le SNES s'oppose à ces évolutions pour les PsyEN et exige les moyens pour qu'ils puissent déployer toutes leurs missions de contribution au bien-être et d'aide à la réussite et à l'élaboration des projets de tous les jeunes.</b> ajouter: <b>Il est nécessaire de mettre en place une véritable politique publique autour de la psychologie destinée aux jeunes au sein des établissements scolaires afin que l'accès à ces personnels de santé soit facilité et accessible à</b>

		<i>tous. Pour cela, les rectorats doivent multiplier des partenariats avec des Centres Médicaux Psychologiques locaux et ouvrir les établissements à ces psychologues pour une meilleure prise en charge du bien-être des élèves.</i>
035		
036	3.2 Le 100% sécu	
037	Pour les agents de la Fonction publique, la réforme de la protection sociale complémentaire a entraîné une rupture des solidarités intergénérationnelles entre actifs et retraités, entre niveaux de revenus. Le régime qui va se mettre en place ne peut être que transitoire. C'est bien une sécurité sociale remboursant à 100% les soins prescrits qui pourra assurer les solidarités entre les assuré-es.	
038	Le congrès FSU de Metz a acté l'avancée modérée qu'a représenté l'accord PSC en santé sur l'ordonnance imposée en février 2020 par le gouvernement et a réaffirmé notre mandat du 100% sécu, urgent pour lutter contre les renoncements et les inégalités d'accès aux soins. Avec la FSU, le SNES doit initier une campagne dans ce sens. Sous quelles formes ? Avec quels partenaires ?	LIL- supprimer: <del>a acté l'avancée modérée qu'a représenté l'accord PSC en santé sur l'ordonnance imposée en février 2020 par le gouvernement</del>
039		
040	3.3 Démocratie sanitaire	LIL remplacer: <del>sanitaire</del> <b>en santé</b>
041	La crise a confirmé que les ARS sont essentiellement des courroies de transmission des restrictions budgétaires organisant les fermetures de services et de lits d'hospitalisation. Comment revoir leurs missions et mode de fonctionnement pour la mise en oeuvre d'une politique de santé publique juste et égalitaire ?	LIL - remplacer: <del>organisant</del> <b>entraînant</b>  ajouter: <b><i>Il arrive, comme dans le département du Nord, que des organismes de consultation comme les CDCA (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) ne se réunissent plus et ne sont plus consultés.</i></b>  ajouter: <b><i>La crise sanitaire a été gérée de façon autocratique par le président de la République, s'appuyant sur un conseil gouvernemental sanitaire et sur des cabinets de conseil. La gestion de la crise sanitaire à l'école par Blanquer a été particulièrement erratique, dogmatique et anti-démocratique. De fait ont été exclus les représentants de la population, des services de santé et des scientifiques. Les ARS doivent être des lieux de démocratie pour prendre en compte la réalité du terrain.-</i></b>
042	La pandémie a montré l'importance de politiques coordonnées à l'échelle planétaire et conforte nos revendications en matière de pôle public du médicament et de levée des brevets.	
043		
044	Fiche 4 – Droit à la retraite	
045	Les luttes et la pandémie ont contraint le pouvoir à ajourner la réforme des retraites mais pas à l'abandonner. Imposée en mars 2020 à l'Assemblée par le 49-3, elle devait fixer une gestion à l'équilibre sur cinq ans avec la création d'une caisse de retraite des fonctionnaires. Le SNES-FSU a exprimé son opposition et demande le retrait du texte	LIL -

	voté qui s'oppose au code des pensions, au statut de la FP et va conduire à une baisse importante des pensions notamment pour les femmes.	ajouter: <b><i>Pour les fonctionnaires, la pension est un traitement continué.</i></b>
046	Le retour de la réforme est prévu par l'exécutif et des candidats de droite avec des mesures paramétriques (recul de l'âge de départ, fin des régimes spéciaux, alignement des régimes public/privé et la remise en cause du code des pensions).	LIL - ajouter: <b><i>Le relèvement envisagé de l'AOD n'a d'autre justification que de dégager des marges de manœuvre budgétaires. Vision à court-terme, car au final les dépenses seraient équivalentes. Le Snés-Fsu continue d'exiger un retour de l'âge légal de départ à 60 ans, à taux plein pour 37,5 annuités.</i></b>
047	La part des retraites dans le PIB diminue depuis 2014 annonçant dans le futur un décrochage important entre actifs et retraités, notamment pour les femmes.	
048	Le gouvernement Castex a présenté comme une avancée les mille euros minimum pour toute retraite : il faut dénoncer ce discours mensonger qui, par ailleurs, gonfle les déficits sciemment, instrumentalise la crise sanitaire pour persuader les citoyens que la réforme est inévitable.	
049	Il est nécessaire d'affiner et de faire partager notre conception de la retraite comme un droit et une période de la vie salariée.	
050	Notre système de retraites actuel a besoin d'améliorations, de recettes supplémentaires : faut-il revoir nos revendications ? Comment relance-t-on le débat et nos propositions pour une réforme de progrès ? Comment lutter contre le discours fréquent chez les jeunes du « je n'aurai pas de retraite » ?	LIL - ajouter: <b><i>Le système par répartition est viable et pas en péril. La retraite ne doit pas dépendre de choix individuels en terme de cotisation, car la cotisation retraite n'est pas de l'épargne mais témoigne de la confiance que ma participation au système solidaire de retraite aujourd'hui, via la cotisation, m'ouvre des droits dans le même système demain.</i></b>  <b><i>Il faut prendre en compte les années d'études, de stages et rétablir un système de pré recrutement.</i></b>
051		
052	Fiche 5 – Stratégies écologiques	
053	L'urgence écologique est un sujet majeur qui peine à percer dans le débat public. Jusque-là les syndicats s'en emparent peu. Le SNES-FSU n'occupe pas pleinement sa place dans ce combat, mené principalement par les associations et les partis politiques, bien qu'il appelle à manifester pour des occasions particulières. Il est nécessaire d'investir davantage ce sujet.	
054	Les COP se succèdent, comme les coups médiatiques du président Macron, sans décisions qui changeraient le cours des événements, permettraient de rompre avec les dégâts produits par les politiques libérales et une mondialisation débridée.	
055	Changer de modèle économique, social et politique est apparu comme nécessaire pour bâtir des stratégies écologiques : c'est ce qu'ont porté notamment les jeunes dans les manifestations pour le climat. Il est de la responsabilité du SNES et de la FSU de prendre toute leur part dans ce combat, en lien avec la défense des services	LIL -

	publics. En effet, parce qu'ils donnent la priorité au collectif, qu'ils jouent un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire, ils peuvent agir pour la protection de l'environnement et faire émerger des alternatives en termes de transport, de logement, d'alimentation, d'emplois etc. Comment le SNES doit-il s'inscrire dans ces nouvelles luttes pour le climat et l'environnement et mettre les stratégies écologiques au cœur de ses préoccupations ?	remplacer: <del>ete</del> <b>et de politique énergétique. Et s'opposer, y compris dans l'EN, à la systématisation de technologies numériques dont les effets environnementaux sont désastreux.</b>
056	Quelles réponses à l'urgence écologique en termes de transformation du travail et de la production ? Quelles conséquences sur notre projet éducatif, dans une approche scientifique et non moralisatrice ? L'urgence climatique impose un effort constitutif à ceux qui ont le plus de responsabilités et dont le patrimoine a la plus grande empreinte en termes de pollution. Comment penser une fiscalité juste et efficace ?	LIL - ajouter: <b>il faut refuser la culpabilisation de l'individu et la mise en place au sein de l'EN de projets présentés comme durables sous partenariat d'entreprises privées.</b>
057		LIL - ajouter: <b>Le SNES FSU réaffirme l'abandon progressif du nucléaire au profit des énergies renouvelables.</b>
058	Fiche 6 – Exercer ses droits et en conquérir de nouveaux	
059	Les mandats du congrès de Rennes restent valables mais des focus sur des questions actuellement vives sont nécessaires.	
060	6.1 Favoriser la participation au débat public	
061	La montée de l'abstention témoigne d'une crise démocratique, renforcée par une pratique du pouvoir qui ignore les forces sociales organisées ou les instrumentalise. Il faut redonner au débat public toute sa place, mieux permettre l'expression et la prise en compte des avis du plus grand nombre, notamment des catégories les plus en marge. Comment le syndicat d'une part, et l'école d'autre part, peuvent contribuer à ces objectifs ? Le développement d'espaces privés numériques comme lieux d'expression ne doit pas conduire à une désinformation massive et à l'éclatement du débat.	LIL -  ajouter: <b>Le cœur du métier est le développement de l'esprit critique. Or l'esprit qui préside aux programmes de mathématiques notamment favorise l'application mécanique (statistiques, probabilités, et programmation) au détriment du raisonnement, de l'analyse et de l'argumentation (géométrie). L'école doit également contribuer à l'acquisition d'une véritable culture informationnelle.</b>
062	Quelle stratégie mettre en œuvre pour faire aboutir notre mandat du droit de vote de tous les étrangers résidents aux élections locales ?	
063		
064	6.2 Une politique de sécurité respectueuse des personnes	
065	La dérive sécuritaire du gouvernement remet en cause les libertés fondamentales et donc la démocratie : répression du mouvement social, entrée dans le droit commun de mesures d'exception, restrictions du droit à manifester, violences policières.	
066	Le SNES-FSU exige l'abrogation des lois liberticides et une remise à plat de la législation induite de l'état d'urgence. Comment et sur quelles bases construire une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection de tous ?	LIL - ajouter: <b>Comme le rappelle le Snuitam FSU, la police républicaine se doit d'être au service des citoyens, en toute impartialité. Elle doit accorder la même attention et le même respect à toute personne, elle ne doit pas établir dans leurs actes aucune distinction de nature à constituer une discrimination. Elle doit sortir de la culture du résultat qui induit irrémédiablement une dérive</b>

		<i>ultra répressive avec l'assentiment d'une Haute Hiérarchie elle-même tenue de rendre des comptes au Politique. Il convient d'en finir avec le management totalement archaïque, ce déni de justice que constitue le judiciaire au sein de la profession. Pour former les agents de police, un temps de formations plus important est nécessaire. Une police réellement républicaine ne peut s'opposer ou se substituer à la Justice. Cela implique de donner les moyens de fonctionner à ladite Justice qui subit les mêmes attaques que l'ensemble des services publics.</i>
067		
068	6.3 Réformer la législation sur la fin de vie	
069	La législation actuelle sur la fin de vie a montré ses limites. Toute réforme se heurte cependant au refus et au blocage de la part des courants politiques et religieux les plus conservateurs. Le SNES-FSU réaffirme sa volonté de voir appliquer le principe du droit de chacun-e à choisir les conditions de sa fin de vie quand celle-ci apparait comme proche et inéluctable. Quelles conditions et garanties obtenir pour que ce droit puisse s'appliquer de façon éthique et sans dépendre de l'appréciation du seul corps médical ?	<p>LIL-  ajouter: <b><i>Le SNES et la FSU revendiquent un accompagnement de fin de vie librement choisi par les patient.es comprenant l'accès des soins palliatifs, et pouvant aller jusqu'à l'aide active à mourir.</i></b>  <b><i>Des commissions comprenant le corps médical et des représentants des patients devraient pouvoir étudier les demandes des patient.es et accompagner les soignants vers un parcours de soin ou d'aide à la fin de vie.-</i></b></p> <p>ajouter avant la question : <b><i>il faut exiger des soins palliatifs partout.</i></b></p> <p>ajouter : <b><i>Les directives anticipées doivent être remplies par tous.tes et respectées partout.</i></b></p>
070		
071	6.4 Protéger les mineurs de l'exploitation sexuelle	
072	Face à l'ampleur du phénomène prostitutionnel chez les mineurs, le plan gouvernemental annoncé à l'automne 2021 est nettement insuffisant et met de côté le rôle éducatif que peut jouer l'éducation nationale, notamment en déconstruisant les représentations qui conduisent certaines victimes à ne pas se considérer comme telles.	
073	Comment intégrer cette lutte dans l'éducation sans se contenter d'un discours informatif et moralisateur ?	<p>LIL -  ajouter: <b><i>L'École joue un rôle essentiel dans la détection de ces situations. Elle doit avoir les moyens d'assurer le repérage de ces violences, la protection et l'accompagnement des victimes.</i></b>  <b><i>Pour cela, les personnels doivent être formé-es, afin qu'ils et elles sachent comment accueillir la parole et interpréter les signes que les enfants ne manquent pas d'envoyer pour appeler à l'aide.</i></b>  <b><i>Ces questions doivent être prises en compte dans la formation initiale et continue de tous les personnels, ainsi que le renforcement des équipes pluri-professionnelles permettant des actions de prévention ainsi que le repérage de ces situations.</i></b></p>

		<b>Il faut également des moyens conséquents pour prendre en charge les enfants victimes.</b>
074		
075	Fiche 7 – Lutter contre toutes les discriminations	
076	Le SNES-FSU combat toutes les discriminations et les mandats des congrès précédents sont toujours d'actualité. Il est cependant nécessaire d'en préciser ou développer certains.	
077	7.1 Faire barrage au racisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie	LIL -remplacer: <del>Faire barrage au</del> <b>Lutter contre tous les</b> racismes, <del>à l'antisémitisme, à la</del> <b>et la</b> xénophobie
078	Les actes racistes, xénophobes et antisémites se multiplient, encouragés par la banalisation dans le débat public de discours issus de l'extrême droite. La nécessaire lutte contre le terrorisme islamiste est dévoyée pour diviser les catégories populaires et le salariat selon les origines et/ou les confessions.	LIL- remplacer <del>La nécessaire lutte contre le terrorisme islamiste est dévoyée pour</del> par: <b>Sous l'impulsion de celle-ci mais sans en avoir le monopole, le terrorisme islamiste est instrumentalisé pour stigmatiser les musulmans et diviser ....</b>
079	Le SNES-FSU continue de lutter contre le racisme et les discriminations sous toutes leurs formes et quelles qu'en soient les victimes. Comment l'École peut-elle mieux jouer son rôle dans la défense de ces principes sans devenir une entreprise de surveillance des jeunes ?	LIL - ajouter: <b>le Snes défend une politique éducative ambitieuse en terme de moyens (plutôt que 18h annuelles en lycée pour l'emc) pour travailler sur ces questions, au-delà d'un affichage médiatique à des fins politiciennes comme les formations institutionnelles à la laïcité.</b>
080		
081	7.2 Ouvrir l'école aux personnes trans	LIL -remplacer: <del>Ouvrir l'école aux</del> <b>Mieux accueillir les</b> personnes trans <b>à l'école.</b>
082	Les difficultés rencontrées dans le milieu scolaire par les personnes trans, qu'elles soient élèves ou personnels, sont patentes. Quelles revendications mettre en avant pour répondre à leur situation ?	LIL - ajouter: <b>Au delà de la lutte contre les discriminations que subissent les personnes (élèves et personnels trans), il est urgent de:</b> <b>-définir et instaurer un protocole d'écoute, d'accueil et d'accompagnement des élèves et des personnels trans dès qu'ils souhaitent entrer dans une démarche de transition.</b> <b>-Pour les élèves, de définir un projet individualisé impliquant tous les acteurs de la scolarité, parents inclus.</b> <b>Pour cela, il est impératif de former les équipes pluri-catégorielles (CPE, AS, Psy-EN, enseignants, IDE, ...).</b> <b>Le SNES-FSU ouvrira la réflexion pour trouver l'équilibre entre aspects juridiques et besoins de l'élève. Cette formation ne doit pas être culpabilisante pour les personnels.</b> <b>Le Snes-Fsu réaffirme son opposition aux idées d'extrême droite à accuser les professeurs d'enseigner la "théorie du genre".</b>
083		
084	7.3 Respecter les droits des personnes incarcérées	
085	Le gouvernement poursuit une politique du tout carcéral, malgré des conditions de détention indignes et des droits souvent déniés aux personnes incarcérées. Comment	

	le syndicalisme peut-il agir pour faire cesser la politique de surexploitation du travail des détenus (absence de garanties, non application du droit du travail, rémunérations très faibles).	
086		
087	Fiche 8 – Défendre les droits et libertés dans le monde	
088	8.1 Pour la paix, le désarmement, le développement des droits démocratiques	
089	Les replis identitaires et nationalistes ainsi que les volontés de grandes puissances de s'affirmer dans un monde dont la géopolitique est en pleine redéfinition ont conduit à la multiplication des conflits dans le monde. Le SNES-FSU estime que le développement des droits démocratiques est une des conditions de la paix, tout comme le recours à la diplomatie et au multilatéralisme dans le cadre du droit international. Il continuera de s'engager pour le désarmement, notamment nucléaire.	LIL-  ajouter après: dans le cadre du droit international, <b>au sein de l'ONU.</b>
090	Il condamne guerre que mène la Russie contre l'Ukraine et la déstabilisation qu'elle provoque à l'échelle mondiale. Il appelle au retrait des troupes russes et à une solution négociée de retour à une paix durable dans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.	LIL -  ajouter après: dans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. <b>Pour autant, le Snes-FSU refuse toute union sacrée qui conduirait à soutenir une politique belliciste et de réarmement, dans le cadre de l'UE et de l'OTAN.</b>
091		
092	8.2 Pour une autre politique des migrations	
093	Les migrants qui fuient les guerres, les dérèglements climatiques, la pauvreté, le mépris des droits sont stigmatisés et pourchassés dans les territoires où ils ont cherché refuge. La logique répressive, sur fond de xénophobie, mise en place en Europe notamment, se traduit par la mort de centaines de réfugiés contraints de recourir aux réseaux criminels des passeurs. Des règles et des canaux légaux d'immigration sont nécessaires pour faire cesser ces situations. Comment assurer des conditions d'accueil dignes aux migrants? Comment impulser une politique volontariste en ce sens à l'échelle de l'UE? Quelles relations le SNES et la FSU doivent-ils développer avec les associations de défense des droits des migrants afin de populariser leur action ?	LIL - supprimer: <del>Quelles relations le SNES et la FSU doivent ils développer avec les associations de défense des droits des migrants afin de populariser leur action ?</del> ajouter: <b>Le SNES-FSU se fait le relais et est partie prenante des actions des différentes associations (RESF, l'auberge des migrants, Migration 59, etc.). Il doit continuer à relayer systématiquement les appels à mobilisation et favoriser l'engagement auprès des élèves en situation d'expulsion et de leur famille.</b> ajouter: <b>Il s'agit de mettre fin à la discrimination des exilé.es et des demandeurs.es d'asile selon leur pays d'origine.</b> ajouter: <b>La destruction des lieux de vie provisoires tels que les tentes doit cesser. La chasse systématique doit cesser et l'ouverture de lieux d'accueil dignes encadrés par les associations à but humanitaire doit être proposée à tout .e exilé.e. Permettre la liberté de circulation et d'installation des personnes est la seule solution permettant un traitement digne des personnes. Il faut en finir avec le mythe du migrant.e qui viendrait profiter d'un système avantageux. Les réfugiés sont au contraire une richesse, y compris économique, pour le pays accueillant. Le Snes continue de combattre toute velléité à rétablir le délit de solidarité.</b>

		<p>ajouter: <b><i>Le SNES-FSU exige la régularisation de tous les sans-papiers vivant en France.</i></b></p> <p>ajouter: <b><i>Pour les enfants en âge de scolarisation, le Snes exige que le droit à la scolarisation soit appliqué pour tous les réfugiés par le MEN. Il exige l'ouverture du nombre d'UPE2A à hauteur des besoins réels dans tous les bassins.</i></b></p>
094		
095	8.3 Palestine	
096	<p>Le SNES-FSU rappelle son engagement en faveur de la reconnaissance internationale, et notamment par la France, de l'Etat Palestinien, dans le cadre du droit international, comme un des moyens d'avancer vers la paix dans cette région. Il dénonce la politique de colonisation des territoires occupés, et des autres violations des conventions de Genève, qui sont régulièrement perpétrées par l'Etat d'Israël. Il estime que les deux peuples ont droit de vivre en paix dans le cadre de frontières sûres et reconnues, définies par les résolutions de l'ONU.</p>	<p>LIL -</p> <p>ajouter: <b><i>La colonisation par les israéliens de la Cisjordanie et les politiques d'occupation militaire subies par les palestiniens veulent rendre impossible la réalisation d'une solution à deux états. Le Snes doit donc prendre une part active à la lutte pour le droit du peuple palestinien, y compris dans le cadre de BDS (boycott, désinvestissement et sanctions).</i></b></p>
097		

### **Vote du Texte**

*Pour : 75*

*Contre : 0*

*Abstention : 1*

*NPPV : 0*